

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20250217-2025-001-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025

Réunion du Bureau du 17 février 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 17 février 2025 à 17h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 11 février 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; MONDON Thierry ; TERNAT Didier ; THOMAZON Gérard.

Secrétaire de séance : GAUDY Sylvain

BARBAIRE Jean Luc donne pouvoir à LABESSE Jean Claude
BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
DARDAILLON Bruno donne pouvoir à RIOT Philippe
MONDON Thierry donne pouvoir à DUMAS Daniel

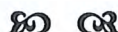
Membres : 29
Présents : 17
Votants : 21

Délibération n°2025-001

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution BUSSIERE DUNOISE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de BUSSIERE DUNOISE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de BUSSIERE DUNOISE :

Montant	Opérations
9 910,53 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-250113-3736CI - Reprise de chaussée entre La Cour et La Faye)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le :

24 FEV. 2025

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20250217-2025-002-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025

Réunion du Bureau du 17 février 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 17 février 2025 à 17h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 11 février 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; MONDON Thierry ; TERNAT Didier ; THOMAZON Gérard.

Secrétaire de séance : GAUDY Sylvain

BARBAIRE Jean Luc donne pouvoir à LABESSE Jean Claude
BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
DARDAILLON Bruno donne pouvoir à RIOT Philippe
MONDON Thierry donne pouvoir à DUMAS Daniel

Membres : 29
Présents : 17
Votants : 21

Délibération n°2025-002

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution GARTEMPE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de GARTEMPE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de GARTEMPE :

Montant	Opérations
6 369,58 €	Entretien végétation (ED-241224-3726CF - Entretien de la végétation du 10/12/2024 au 14/01/2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 24 FEV. 2025

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20250217-2025-003-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025

Réunion du Bureau du 17 février 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 17 février 2025 à 17h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 11 février 2025

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; MONDON Thierry ; TERNAT Didier ; THOMAZON Gérard.

Secrétaire de séance : GAUDY Sylvain

BARBAIRE Jean Luc donne pouvoir à LABESSE Jean Claude
BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
DARDAILLON Bruno donne pouvoir à RIOT Philippe
MONDON Thierry donne pouvoir à DUMAS Daniel

Membres : 29
Présents : 17
Votants : 21

Délibération n°2025-003

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CHATELUS LE MARCHEIX

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie réalisé pour la commune de CHATELUS LE MARCHEIX et propose d'annuler la contribution suivante :

-5 994,10 €	Entretien de la voirie (DP-220711-2335CF - PATA 2022)
-------------	-------------------------------------------------------



Après délibération, le bureau décide :

- D'annuler la contribution de la commune de CHATELUS LE MARCHEIX :

-5 994,10 €	Entretien de la voirie (DP-220711-2335CF - PATA 2022)
-------------	-------------------------------------------------------

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 24 FEV. 2025